



## Prorogation du délai de l'appel à manifestation d'intérêt du programme « Contrats de Croissance à l'Export »

Suite à la demande des opérateurs et des associations professionnelles qui les représentent, le Ministère Chargé du Commerce Extérieur a décidé de proroger le délai de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la 4<sup>ème</sup> édition du programme « Contrats de Croissance à l'Export » au titre de l'année 2016 jusqu'au **28 février 2017**.

Ainsi, les entreprises/coopératives éligibles et désireuses de bénéficier de ce programme doivent consulter le site web : [www.mce.gov.ma](http://www.mce.gov.ma) pour télécharger et renseigner les documents relatifs à l'adhésion au programme et déposer leurs dossiers de candidature au Ministère Chargé du Commerce Extérieur ou les envoyer par voie postale avant la date limite citée ci-dessus à l'adresse suivante :

**Ministère Chargé du Commerce Extérieur**  
**Direction de la Politique des Echanges Commerciaux**  
**Business center aile Nord, immeuble parcelle 14, Boulevard Riad,**  
**Hay Riad Rabat.**

Pour plus de renseignements adressez vos questions aux contacts suivants :

- ✓ [essabar@mce.gov.ma](mailto:essabar@mce.gov.ma)
- ✓ [mgouni@mce.gov.ma](mailto:mgouni@mce.gov.ma)
- ✓ [yazidi@mce.gov.ma](mailto:yazidi@mce.gov.ma)
- ✓ [Accompagnement.expot@gmail.com](mailto:Accompagnement.expot@gmail.com)

